

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00041
Numéro SIREN : 017 050 410
Nom ou dénomination : TYCO ELECTRONICS-SIMEL

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2020 sous le numéro de dépôt 1784

TYCO ELECTRONICS-SIMEL
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 1, rue Paul Martin – 21220 Gevrey-Chambertin
017 050 410 RCS DIJON

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 27 SEPTEMBRE 2019

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of connected loops and lines, positioned above the text.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Bart OTTEN

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	27/09/2019	28/09/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	309 224	308 317	906	1 683
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	787 823	379 373	408 451	428 186
Constructions	10 402 951	8 922 097	1 480 853	1 466 389
Installations techniques, matériel, outillage	30 779 704	25 638 187	5 141 517	5 465 491
Autres immobilisations corporelles	1 208 826	1 198 799	10 027	86 137
Immobilisations en cours	1 291 479		1 291 479	1 858 857
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 995		4 995	4 995
ACTIF IMMOBILISE	44 785 002	36 446 773	8 338 229	9 311 736
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 321 632	34 789	1 286 844	1 190 526
En-cours de production de biens	1 014 873		1 014 873	1 325 139
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 294 252	500 552	4 793 700	5 589 829
Marchandises	102 509		102 509	27 042
Avances et acomptes versés sur commandes	7 041		7 041	136
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 289 169	95 426	7 193 743	6 832 103
Autres créances	15 143 179		15 143 179	14 956 019
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	262		262	262
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	135 656		135 656	121 031
ACTIF CIRCULANT	30 308 574	630 767	29 677 807	30 042 088
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	4 725		4 725	1 015
TOTAL GENERAL	75 098 300	37 077 540	38 020 760	39 354 839

Rubriques	27/09/2019	28/09/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 1 600 000)	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	739 378	739 378
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	21 078	21 078
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	4 067 293	4 067 293
Report à nouveau	15 185 949	11 314 512
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	816 679	3 871 437
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 655 599	1 788 795
CAPITAUX PROPRES	24 245 975	23 562 493
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	337 963	50 319
Provisions pour charges	3 116 453	3 146 850
PROVISIONS	3 454 416	3 197 169
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 502 105	6 670 182
Dettes fiscales et sociales	4 607 176	4 584 576
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 434	1 282 684
Autres dettes	114 684	57 437
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 557	
DETTES	10 316 955	12 594 878
Ecart de conversion passif	3 414	299
TOTAL GENERAL	38 020 760	39 354 839

Rubriques	France	Exportation	27/09/2019	28/09/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	40 023 819	10 917 636	50 941 454	56 185 714
Production vendue de services	9 270	7 421 958	7 431 228	8 616 519
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	40 033 088	18 339 593	58 372 682	64 802 233
Production stockée			-865 884	637 044
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			276 106	456 919
Autres produits			8 885	25 136
PRODUITS D'EXPLOITATION			57 791 789	65 921 332
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			27 078 774	30 333 456
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-185 421	164 767
Autres achats et charges externes			9 440 239	11 802 972
Impôts, taxes et versements assimilés			1 387 041	1 328 188
Salaires et traitements			11 511 384	11 684 729
Charges sociales			4 506 218	4 635 303
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 235 712	2 217 857
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			254 148	13 924
Dotations aux provisions			535 883	50 781
Autres charges			164 816	196 927
CHARGES D'EXPLOITATION			56 928 793	62 428 906
RESULTAT D'EXPLOITATION			862 995	3 492 427
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			11 370	10 872
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			110 246	118 886
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 015	2 077
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			122 630	131 835
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			4 725	1 015
Intérêts et charges assimilées			635	631
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 360	1 646
RESULTAT FINANCIER			117 271	130 189
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			980 266	3 622 616

Rubriques	27/09/2019	28/09/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55 000	73 804
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	678 442	719 250
PRODUITS EXCEPTIONNELS	733 442	793 054
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	89 577	79 173
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 226	15 766
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	327 084	295 859
CHARGES EXCEPTIONNELLES	446 887	390 798
RESULTAT EXCEPTIONNEL	286 555	402 256
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	450 142	153 435
TOTAL DES PRODUITS	58 647 861	66 846 222
TOTAL DES CHARGES	57 831 182	62 974 785
BENEFICE OU PERTE	816 679	3 871 437

TYCO ELECTRONICS-SIMEL
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 1, rue Paul Martin – 21220 Gevrey-Chambertin
017 050 410 RCS DIJON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2020
MINUTES OF THE DECISIONS OF THE SOLE SHAREHOLDER
ON MARCH 31st, 2020

L'an deux mille vingt, le 31 mars,
In the year two thousand and twenty, on March 31st,

La société **TYCO ELECTRONICS HOLDING FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 88.653.765 euros, dont le siège social est situé 1, rue Ampère, 95300 Pontoise, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 399 109 065, représentée par Monsieur John LAPINA en sa qualité de Président,
La société **TYCO ELECTRONICS HOLDING FRANCE**, simplified joint stock company with a share capital of 88,653,765 euros, whose registered office is located 1, rue Ampère, 95300 Pontoise, registered with the trade and companies register of Pontoise under number 399 109 065, represented by Mr. John LAPINA in his capacity as President,

détenant l'intégralité du capital social de la société **TYCO ELECTRONICS-SIMEL** (la « **Société** »),
owning the entire share capital of **TYCO ELECTRONICS-SIMEL** (the “**Company**”),

et agissant en sa qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »),
and acting in its capacity as sole shareholder of the Company (the “**Sole Shareholder**”),

A été appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :
Has been called upon to rule on the following agenda:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019 après consultation du Comité Exécutif,
Reading of the management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019 after consultation of the Executive Committee,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
Reading of the report of the statutory auditor on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 27 septembre 2019 ; quitus au Président, aux Directeurs Généraux et aux membres du Comité Exécutif,
Approval of the financial statements and operations of the financial year ended on 27 September 2019; discharge to the President, to the General Managers and to the members of the Executive Committee,
- Affectation du résultat dudit exercice,
Allocation of the result of the said financial year,
- Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French commercial Code and approval of said agreements if need be,

- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick Maerten,
[Renewal of Mr. Patrick Maerten's mandate as General Manager,](#)
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
[Powers to perform formalities.](#)

Après avoir pris connaissance des documents suivants :
After having considered the following documents:

- L'inventaire de l'actif et du passif arrêté au 27 septembre 2019,
[The inventory of the assets and liabilities as at 27 September 2019,](#)
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
[The financial statements \(balance sheet, profit and loss account and appendix\) of the financial year ended on 27 September 2019,](#)
- Le rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
[The management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019,](#)
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
[The report of the statutory auditor on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019,](#)
- La copie de la lettre d'information au commissaire aux comptes,
[The copy of the information letter to the statutory auditor,](#)
- La copie des lettres d'information aux membres du Comité Social et Economique,
[The copy of the information letters to the members of the Social and Economic Committee,](#)
- Les statuts à jour de la Société.
[The Company's updated articles of association.](#)

Après avoir constaté que :
After having acknowledged that:

- Le cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement informé des présentes décisions,
[The firm DELOITTE & ASSOCIES, statutory auditor, has been duly informed of these decisions,](#)
- Les membres du Comité Social et Economique ont été régulièrement informés des présentes décisions.
[The members of the Social and Economic Committee have been duly informed of these decisions.](#)

Après avoir en outre constaté que :
Besides after observing that:

- Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'Associé Unique, ainsi qu'au commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dans les conditions et délais fixés par lesdites dispositions.

[The documents and information provided for by the legislative and regulatory provisions have been addressed to the Sole Shareholder and to the statutory auditor or](#)

made available to them at the Company's registered office under the conditions and within the time limits set by the said provisions.

L'Associé unique prend les décisions suivantes :
The Sole Shareholder takes the following decisions:

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019 et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice, approuve les comptes annuels dudit exercice, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 27 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, et faisant apparaître pour ledit exercice un bénéfice de 816.679 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

The Sole Shareholder, after having considered the management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019 and the report of the statutory auditor on the financial statements of the said financial year i.e. the balance sheet, the profit and loss account and the appendix as at 27 September 2019, approves the financial statements for the said financial year as they were presented to it, and showing a profit of 816,679 euros, as well as all the operations stated in the accounts or summarized in those reports.

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve le montant des dépenses et charges non déductibles de l'assiette des impôts sur les sociétés visées à l'article 39-4 dudit code, s'élevant à la somme de 52.256 euros, et l'impôt correspondant.

The Sole Shareholder, in accordance with the provisions of article 223 quater of the French General Tax Code, approves the amount of the non-deductible expenses and charges referred to in Article 39-4 of the said code, amounting to 52,256 euros, and the corresponding taxation.

L'Associé Unique donne quitus de leur gestion au Président, aux Directeurs Généraux et aux membres du Comité Exécutif au titre de l'exercice écoulé.

The Sole Shareholder grants discharge of their management to the President, to the General Managers and the members of the Executive Committee for the ended financial year.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 27 septembre 2019, soit 816.679 euros, ainsi qu'il suit :

The Sole Shareholder, upon proposal of the President, decides to allocate the profit of the financial year ended on 27 September 2019, i.e. 816,679 euros, as follows:

ORIGINE :

COMING FROM:

- Résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé 816.679 euros
- Profit of the ended financial year..... 816,679 euros

AFFECTATION :
ALLOCATION:

-	Report à nouveau antérieur	15.185.948 euros
	Prior Carry-forward account	15,185,948 euros
-	Résultat de l'exercice	816.679 euros
	Affecté en totalité au compte Report à Nouveau	
	Profit of the year	816,679 euros
	Fully allocated to the Carry-Forward account	<hr/>
-	Report à nouveau après affectation	16.002.627 euros
	Carry-forward account after allocation	16,002,627 euros

L'Associé Unique, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

The Sole Shareholder in accordance with article 243 bis of the French General Tax Code, acknowledges, that no dividend has been distributed over the last three financial years.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019, prend acte qu'aucune convention réglementée visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou renouvelée au cours de l'exercice écoulé.

The Sole Shareholder, after having considered the management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019, acknowledges that no regulated agreement referred to in article L. 227-10 of the French commercial Code, was entered into or renewed during the ended financial year.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, décide de renouveler Monsieur Patrick Maerten dans son mandat de Directeur Général, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 25 septembre 2020.

The Sole Shareholder, after having read the management report of the President, decides to renew Mr. Patrick Maerten's mandate as General Manager, for a period of one year, i.e. until the end of the decisions of the sole shareholder convened to approve the accounts for the financial year ended on 25 September 2020.

L'Associé Unique confirme que Monsieur Patrick Maerten représentera la Société à l'égard des tiers et sera investi des pouvoirs indiqués aux articles 13.1 et 13.2 des statuts de la Société sous réserve des limitations de pouvoirs prévues à l'article 13.4 desdits statuts.

The Sole Shareholder confirms that Mr. Patrick Maerten will represent the Company towards third parties and will have the powers referred to in articles 13.1 and 13.2 of the Company's articles of association within the limits set forth in article 13.4 of said articles of association.

L'Associé Unique rappelle à toutes fins utiles que conformément à l'article 10.2 des statuts de la Société, Monsieur Patrick Maerten est membre de droit du Comité Exécutif du fait de ses fonctions de Directeur Général de la Société.

The Sole Shareholder recalls, if need be, that in accordance with the provisions of article 10.2 of the articles of association of the Company, Mr. Patrick Maerten is an ex-officio member of the Executive Committee in his capacity as General Manager of the Company.

L'Associé Unique indique que Mr. Patrick MAERTEN a toute autorité et compétence en matière d'hygiène et de sécurité en ce qui concerne le site de la Société situé 1 rue Paul Martin 21220 Gevrey-Chambertin et le personnel y afférent et en particulier il est responsable:

- du respect et de l'application des règles et consignes d'hygiène et de sécurité, tant sur le site de la Société (issues de secours, amiante, installations de sécurité, etc.) qu'au cours des déplacements du personnel ;
- de veiller à l'application du cadre réglementaire (sécurité alimentaire, qualité, environnement) et de procéder aux adaptations et mises en conformité nécessaires ;
- de présider la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) du CSE de la Société ;
- de la mise en place des mesures de protection collectives et individuelles des salariés ;
- plus généralement du respect de toute réglementation relative à la sécurité des salariés.

The Sole Shareholder states that Mr. Patrick MAERTEN has full authority and jurisdiction in terms of health and safety with respect to the Company's site located 1 rue Paul Martin 21220 Gevrey-Chambertin and to the related employees and in particular he is liable for:

- the compliance with and the application of health and safety rules and instructions, both on the Company's site (emergency exits, asbestos, safety installations, etc.) and during staff travel;
- ensure the application of the regulatory framework (food safety, quality, environment) and make the necessary adaptations and compliance;
- to chair the Health, Safety and Working Conditions Commission (CSSCT) of the Company's ESC;
- the implementation of collective and individual protection measures for employees;
- more generally, compliance with any regulations relating to employee safety.

Ainsi, Monsieur Patrick MAERTEN est le seul dirigeant de la Société responsable du respect des lois et règlements relevant du domaine concerné à l'exclusion du Président et des autres Directeurs Généraux.

Thus, Mr. Patrick MAERTEN is the only legal representative of the Company responsible for compliance with the laws and regulations relating to the concerned field, to the exclusion of the President and the other General Managers.

L'Associé Unique rappelle que cette délégation de pouvoirs :

- vaut tant pour les propres salariés de la Société que pour les salariés de sociétés tierces qui viendraient à intervenir sur le site de la Société ;
- emporte transfert de responsabilité pénale.

The Sole Shareholder recalls that this delegation of authority:

- applies both to the Company's own employees and to employees of third-party companies who may work on the Company's site.
- entails a transfer of criminal liability.

A toutes fins utiles, l'Associé Unique précise qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 20 décembre 2019 et qu'il convient de considérer comme non écrits les termes suivants « Comme indiqué dans la délégation de pouvoirs jointe en annexe ».

For all intents and purposes, the Sole Shareholder specifies that a material error has crept into the minutes of the Sole Shareholder's decisions dated 20 December 2019 and that the following terms should be considered as unwritten: "As indicated in the attached delegation of authority".

En outre, l'Associé Unique déclare que Monsieur Patrick Maerten ne recevra pas de rémunération au titre de son mandat de Directeur Général. Néanmoins, il pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Furthermore, the Sole Shareholder declares that Mr. Patrick Maerten will receive no remuneration for his mandate as General Manager. Nevertheless, he will be entitled, upon presentation of supporting documents, to the reimbursement of any expenses incurred within the performance of his mandate.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales.

The Sole Shareholder grants all powers to the bearer of an original, a copy or an extract duly certified of these minutes to carry out all legal formalities.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique, pour être retranscrit sur le registre coté et paraphé des décisions.

Of all the above, these minutes were drawn-out and executed by the Sole Shareholder, in order to be recorded in the quoted and initialed minutes book.



L'Associé Unique

The Sole Shareholder

TYCO ELECTRONICS HOLDING FRANCE

représentée par Monsieur John LAPINA

represented by Mr. John LAPINA

TYCO ELECTRONICS-SIMEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 1, rue Paul Martin – 21220 Gevrey-Chambertin
017 050 410 RCS DIJON

Monsieur Rapahël Buthiot
Membre du Comité Social et Economique
C/o Tyco Electronics-Simel
1, rue Paul Martin
21220 Gevrey-Chambertin

Le 16 mars 2020
On 16 March 2020

Lettre remise en main propre contre décharge
Hand delivery letter against discharge

Monsieur,
Sir,

J'ai l'honneur de vous informer que l'associé unique de la société TYCO ELECTRONICS-SIMEL, est appelé à se prononcer le 31 mars 2020 sur l'ordre du jour suivant :

I am pleased to inform you that the sole shareholder of TYCO ELECTRONICS-SIMEL, is called to decide on 31 March 2020 on the following agenda:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019 après consultation du Comité Exécutif,
Reading of the management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019 after consultation of the Executive Committee,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
Reading of the report of the statutory auditor on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 27 septembre 2019 ; quitus au Président, aux Directeurs Généraux et aux membres du Comité Exécutif,
Approval of the financial statements and operations of the financial year ended on 27 September 2019; discharge to the President, to the General Managers and to the members of the Executive Committee,
- Affectation du résultat dudit exercice,
Allocation of the result of the said financial year,
- Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French commercial Code and approval of said agreements if need be,
- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick Maerten,
Renewal of Mr. Patrick Maerten's mandate as General Manager,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Powers to perform formalities.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.
Yours faithfully.



Le Président
The President
Bart OTTEN

TYCO ELECTRONICS-SIMEL
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 1, rue Paul Martin – 21220 Gevrey-Chambertin
017 050 410 RCS DIJON

Monsieur Didier Barthouillier
Membre du Comité Social et Economique
C/o Tyco Electronics-Simel
1, rue Paul Martin
21220 Gevrey-Chambertin

Le 16 mars 2020
On 16 March 2020

Lettre remise en main propre contre décharge
Hand delivery letter against discharge

Monsieur,
Sir,

J'ai l'honneur de vous informer que l'associé unique de la société TYCO ELECTRONICS-SIMEL, est appelé à se prononcer le 31 mars 2020 sur l'ordre du jour suivant :

I am pleased to inform you that the sole shareholder of TYCO ELECTRONICS-SIMEL, is called to decide on 31 March 2020 on the following agenda:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019 après consultation du Comité Exécutif,
Reading of the management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019 after consultation of the Executive Committee,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
Reading of the report of the statutory auditor on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 27 septembre 2019 ; quitus au Président, aux Directeurs Généraux et aux membres du Comité Exécutif,
Approval of the financial statements and operations of the financial year ended on 27 September 2019; discharge to the President, to the General Managers and to the members of the Executive Committee,
- Affectation du résultat dudit exercice,
Allocation of the result of the said financial year,
- Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French commercial Code and approval of said agreements if need be,
- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick Maerten,
Renewal of Mr. Patrick Maerten's mandate as General Manager,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Powers to perform formalities.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.
Yours faithfully.



Le Président
The President
Bart OTTEN

TYCO ELECTRONICS-SIMEL
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 1, rue Paul Martin – 21220 Gevrey-Chambertin
017 050 410 RCS DIJON

Monsieur Christian Lebœuf
Membre du Comité Social et Economique
C/o Tyco Electronics-Simel
1, rue Paul Martin
21220 Gevrey-Chambertin

Le 16 mars 2020
On 16 March 2020

Lettre remise en main propre contre décharge
Hand delivery letter against discharge

Monsieur,
Sir,

J'ai l'honneur de vous informer que l'associé unique de la société TYCO ELECTRONICS-SIMEL, est appelé à se prononcer le 31 mars 2020 sur l'ordre du jour suivant :

I am pleased to inform you that the sole shareholder of TYCO ELECTRONICS-SIMEL, is called to decide on 31 March 2020 on the following agenda:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019 après consultation du Comité Exécutif,
Reading of the management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019 after consultation of the Executive Committee,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
Reading of the report of the statutory auditor on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 27 septembre 2019 ; quitus au Président, aux Directeurs Généraux et aux membres du Comité Exécutif,
Approval of the financial statements and operations of the financial year ended on 27 September 2019; discharge to the President, to the General Managers and to the members of the Executive Committee,
- Affectation du résultat dudit exercice,
Allocation of the result of the said financial year,
- Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French commercial Code and approval of said agreements if need be,
- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick Maerten,
Renewal of Mr. Patrick Maerten's mandate as General Manager,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Powers to perform formalities.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.
Yours faithfully.



Le Président
The President
Bart OTTEN

TYCO ELECTRONICS-SIMEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 1, rue Paul Martin – 21220 Gevrey-Chambertin
017 050 410 RCS DIJON

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris la Défense Cedex

A l'attention de Monsieur Jean-Marie Le Guiner

Lettre recommandée avec avis de réception
Letter with acknowledgment of receipt

Le 16 mars 2020
On 16 March 2020

Monsieur,
Sir,

J'ai l'honneur de vous informer, conformément aux dispositions de l'article L. 823-17 du Code de commerce, que l'associé unique de la société TYCO ELECTRONICS-SIMEL est appelé à se prononcer le 31 mars 2020 sur l'ordre du jour suivant :

I am pleased to inform you, according to the provisions of Article L. 823-17 of the French Commercial Code, that the sole shareholder of TYCO ELECTRONICS-SIMEL is called to decide on 31 March 2020, on the following agenda:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019 après consultation du Comité Exécutif,
Reading of the management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019 after consultation of the Executive Committee,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
Reading of the report of the statutory auditor on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 27 septembre 2019 ; quitus au Président, aux Directeurs Généraux et aux membres du Comité Exécutif,
Approval of the financial statements and operations of the financial year ended on 27 September 2019; discharge to the President, to the General Managers and to the members of the Executive Committee,
- Affectation du résultat dudit exercice,
Allocation of the result of the said financial year,
- Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French commercial Code and approval of said agreements if need be,
- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick Maerten,
Renewal of Mr. Patrick Maerten's mandate as General Manager,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Powers to perform formalities.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.
Yours faithfully.



Le Président
The President
Bart OTTEN

TYCO ELECTRONICS-SIMEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 €
Siège Social : 1, rue Paul Martin – 21220 Gevrey-Chambertin
017 050 410 RCS DIJON

TYCO ELECTRONICS HOLDING FRANCE

1, rue Ampère
95300 Pontoise

A l'attention de Monsieur John LAPINA
To the attention of Mr. John LAPINA

Le 16 mars 2020
On 16 March 2020

Monsieur,
Sir,

J'ai l'honneur de vous informer que l'associé unique de la société TYCO ELECTRONICS-SIMEL, que vous représentez, est appelé à se prononcer le 31 mars 2020, sur l'ordre du jour suivant :

I am pleased to inform you that the sole shareholder of TYCO ELECTRONICS-SIMEL, which you represent, is called to decide on 31 March 2020 on the following agenda:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019 après consultation du Comité Exécutif,
Reading of the management report prepared by the President on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019 after consultation of the Executive Committee,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 27 septembre 2019,
Reading of the report of the statutory auditor on the financial statements of the financial year ended on 27 September 2019,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 27 septembre 2019 ; quitus au Président, aux Directeurs Généraux et aux membres du Comité Exécutif,
Approval of the financial statements and operations of the financial year ended on 27 September 2019; discharge to the President, to the General Managers and to the members of the Executive Committee,
- Affectation du résultat dudit exercice,
Allocation of the result of the said financial year,
- Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
Agreements referred to in Article L. 227-10 of the French commercial Code and approval of said agreements if need be,
- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick Maerten,
Renewal of Mr. Patrick Maerten's mandate as General Manager,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Powers to perform formalities.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Yours faithfully.



Le Président
The President
Bart OTTEN

Note au greffe le 06.04.2020

Attention cette société clôture ses comptes le dernier vendredi du mois de septembre comme stipulé en mention n° 82260 du 11.12.2015 sur le Kbis. (voir en pièce jointe)

TYCO ELECTRONICS-SIMEL

Société par actions simplifiée

1 rue Paul Martin

21220 Gevrey-Chambertin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 27 septembre 2019

TYCO ELECTRONICS-SIMEL

Société par actions simplifiée

1 rue Paul Martin

21220 Gevrey-Chambertin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 27 septembre 2019

A l'Associé unique de la société TYCO ELECTRONICS-SIMEL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TYCO ELECTRONICS-SIMEL relatifs à l'exercice clos le 27 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 mars 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés




Joanne Dreyfus

TYCO ELECTRONICS SIMEL

1 Rue RUE PAUL MARTIN

21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Comptes au 27/09/2019



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

1- Règles et méthodes comptables	8
2- Notes relatives au bilan ACTIF	10
3- Note relative au bilan PASSIF	11
4- Autres informations	12
Immobilisations	14
Amortissements	15
Provisions et dépréciations	16
Créances et dettes	17
Ecart de conversion sur créances et dettes	18
Variation des capitaux propres	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Transfert de charges	21
Charges et produits exceptionnels	22
Effectif moyen	23
Charges à payer	24
Charges et produits constatés d'avance	25
Produits à recevoir	26

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	27/09/2019	28/09/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	309 224	308 317	906	1 683
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	787 823	379 373	408 451	428 186
Constructions	10 402 951	8 922 097	1 480 853	1 466 389
Installations techniques, matériel, outillage	30 779 704	25 638 187	5 141 517	5 465 491
Autres immobilisations corporelles	1 208 826	1 198 799	10 027	86 137
Immobilisations en cours	1 291 479		1 291 479	1 858 857
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 995		4 995	4 995
ACTIF IMMOBILISE	44 785 002	36 446 773	8 338 229	9 311 736
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 321 632	34 789	1 286 844	1 190 526
En-cours de production de biens	1 014 873		1 014 873	1 325 139
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 294 252	500 552	4 793 700	5 589 829
Marchandises	102 509		102 509	27 042
Avances et acomptes versés sur commandes	7 041		7 041	136
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 289 169	95 426	7 193 743	6 832 103
Autres créances	15 143 179		15 143 179	14 956 019
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	262		262	262
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	135 656		135 656	121 031
ACTIF CIRCULANT	30 308 574	630 767	29 677 807	30 042 088
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	4 725		4 725	1 015
TOTAL GENERAL	75 098 300	37 077 540	38 020 760	39 354 839

Rubriques	27/09/2019	28/09/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 1 600 000)	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	739 378	739 378
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	21 078	21 078
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	4 067 293	4 067 293
Report à nouveau	15 185 949	11 314 512
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	816 679	3 871 437
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 655 599	1 788 795
CAPITAUX PROPRES	24 245 975	23 562 493
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	337 963	50 319
Provisions pour charges	3 116 453	3 146 850
PROVISIONS	3 454 416	3 197 169
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 502 105	6 670 182
Dettes fiscales et sociales	4 607 176	4 584 576
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 434	1 282 684
Autres dettes	114 684	57 437
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 557	
DETTES	10 316 955	12 594 878
Ecart de conversion passif	3 414	299
TOTAL GENERAL	38 020 760	39 354 839

Rubriques	France	Exportation	27/09/2019	28/09/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	40 023 819	10 917 636	50 941 454	56 185 714
Production vendue de services	9 270	7 421 958	7 431 228	8 616 519
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	40 033 088	18 339 593	58 372 682	64 802 233
Production stockée			-865 884	637 044
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			276 106	456 919
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 885	25 136
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			57 791 789	65 921 332
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			27 078 774	30 333 456
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-185 421	164 767
Autres achats et charges externes			9 440 239	11 802 972
Impôts, taxes et versements assimilés			1 387 041	1 328 188
Salaires et traitements			11 511 384	11 684 729
Charges sociales			4 506 218	4 635 303
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 235 712	2 217 857
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			254 148	13 924
Dotations aux provisions			535 883	50 781
Autres charges			164 816	196 927
CHARGES D'EXPLOITATION			56 928 793	62 428 906
RESULTAT D'EXPLOITATION			862 995	3 492 427
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			11 370	10 872
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			110 246	118 886
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 015	2 077
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			122 630	131 835
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			4 725	1 015
Intérêts et charges assimilées			635	631
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 360	1 646
RESULTAT FINANCIER			117 271	130 189
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			980 266	3 622 616

Rubriques	27/09/2019	28/09/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55 000	73 804
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	678 442	719 250
PRODUITS EXCEPTIONNELS	733 442	793 054
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	89 577	79 173
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 226	15 766
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	327 084	295 859
CHARGES EXCEPTIONNELLES	446 887	390 798
RESULTAT EXCEPTIONNEL	286 555	402 256
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	450 142	153 435
TOTAL DES PRODUITS	58 647 861	66 846 222
TOTAL DES CHARGES	57 831 182	62 974 785
BENEFICE OU PERTE	816 679	3 871 437

Annexes

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément au Code de Commerce et au règlement ANC n° 2014 - 03 du 5 juin 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par voie de règlements ultérieurs.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles sont inscrites en comptabilité pour leur valeur d'acquisition au jour de leur entrée.

1.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou le cas échéant à leur coût de production.

Les réévaluation légales ont été pratiquées :

- en 1977 pour les biens non amortissables;
- en 1978 pour les biens amortissables.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

1.2.1- Mode d'amortissement :

Le mode d'amortissement des immobilisations retenu est le mode linéaire. La différence entre le mode dégressif et le mode linéaire est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

1.2.2- Durée d'amortissement :

Les immobilisations décomposables significatives font l'objet d'une décomposition, la durée d'amortissement retenue est la durée d'utilisation.

Les immobilisations non décomposables sont amorties selon les durées d'usages.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Logiciels :	Linéaire 1 an
Terrain :	Non amortissable
Agencements de terrain :	Linéaire de 15 à 20 ans
Construction et agencements :	Linéaire de 8 à 50 ans
Installations - agencements :	Linéaire 10 ans
Machines outils :	Linéaire de 6 à 10 ans
Moules et matrices:	Dégressif 3 ans
Matériel informatique :	Dégressif 3 ans
Matériel de bureau /magasin	Linéaire 8 ans

1.3- STOCKS

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les en-cours de production et les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements économiques des biens.

Le coût de la sous activité, les frais financiers et les frais de recherche et développement sont exclus de la valorisation des stocks.

Des provisions pour dépréciation sont constatées dès que la valeur des stocks au bilan est inférieure à leur valeur probable de réalisation.

1.4- CREANCES

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale au jour de leur acquisition.

Elles font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation calculée sur la base du risque de non recouvrement.

1.5- CREANCES ET DETTES EN DEVISES

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de la clôture, à l'exception des montants ayant fait l'objet d'une couverture de change.

Les pertes de change ont été provisionnées et les gains de change latents ne sont pas inscrits au résultat.

1.6- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant.

1.7- PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

1.8- CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.9- CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.10- EVENEMENTS SIGNIFICATIF INTERVENU AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

2.1- ACTIF IMMOBILISE

2.1.1- Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé :

L'ensemble de ces mouvements est détaillé dans le tableau de l'annexe relatif aux immobilisations.

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnement.

2.1.2 - Mouvements sur amortissements :

L'ensemble de ces mouvements est détaillé dans le tableau de l'annexe relatif aux amortissements.

2.2- ACTIF CIRCULANT

2.2.1- Stocks

Le détail au bilan des stocks par nature en valeur brute est le suivant :

En euros	27/09/2019	28/09/2018	Ecart
MATIERES PREMIERES	425 185	395 379	29 806
PRODUITS EN COURS	1 014 873	1 325 139	- 310 266
PRODUITS SEMI OUVRES	3 938 968	4 051 384	- 112 416
PRODUITS FINIS	1 355 285	1 798 486	- 443 201
PIECES DETACHEES MACHINE	896 448	816 299	80 149
STOCK EN TRANSIT	102 509	27 042	75 467
TOTAL	7 733 267	8 413 729	- 680 462

2.2.2- Créances

L'échéance des créances à la date de clôture est détaillée dans le tableau en annexe.

La société T.E. SIMEL est adhérente depuis 1998 à une convention de trésorerie avec TYCO ELECTRONICS HOLDING FRANCE SAS.

2.2.3- Parties liées :

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions de marché.

2.2.4- Provisions sur actifs circulant

	28/09/2018	Dotation	Reprises		27/09/2019
			Non utilisées	Utilisées	
Stocks	281 194	254 148			535 342
Comptes d'ients	98 045		2 619		95 426
Total	379 239	254 148	2 619	-	630 768

2.2.5 - Valeurs mobilières de placement

La société n'a pas réalisé de placement direct compte tenu de la convention de trésorerie avec la société TYCO ELECTRONICS HOLDING FRANCE SAS.

2.3- COMPTE DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF

L'ensemble des produits à recevoir, des charges à payer et des produits et charges constatés d'avance est détaillé dans les différentes annexes jointes.

Les produits à recevoir et les charges constatées d'avance sont constitués de produits et charges d'exploitation.

3.1 - CAPITAUX PROPRES

Au 27 septembre 2019, le capital social, entièrement libéré, est de 1 600 000 euros, divisé en 1 045 792 actions ainsi réparties :
- 1 045 792 actions : TYCO ELECTRONICS HOLDING FRANCE SAS

3.2- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

L'ensemble des mouvements sur les capitaux propres est détaillé dans le tableau de l'annexe joint.

L'assemblée générale portant sur l'exercice clos le 28 septembre 2018 s'étant tenue le 22 octobre 2019, le résultat de l'exercice 2018, d'un montant de 3 871 436.89 euros a été affecté de manière temporaire en compte "111000 résultat en attente d'affectation" pour l'établissement du bilan au 27 septembre 2019.

3.3- PROVISIONS REGLEMENTEES / PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'ensemble des mouvements sur ces provisions est détaillé dans le tableau de l'annexe joint.

Il existe à la clôture des litiges salariés pour lesquels le risque estimé est provisionné pour un total de 333 240 euros.

3.4- EMPRUNT AUPRES DE SOCIETES DU GROUPE

Néant

3.5- ECHEANCE DES DETTES

Cf. tableau en annexe.

4.1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

La société n'a conclu au contrat de vente à terme et de crédit bail au cours de l'exercice.

4.2- REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Aucune rémunération n'est allouée au Président, ainsi qu'aux membres des organes d'administration et de direction.

4.3-REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2019 s'élève à 51 6000 euros hors taxes.

4.4- INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement à la société TYCO ELECTRONICS GROUP SA depuis le 1er octobre 2015.

La charge d'impôt supportée par la société correspond au montant de l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle n'avait pas été membre du groupe. Il n'y a donc pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

La société a comptabilisé sur l'exercice une charge nette d'impôt de 450 142 euros, dont :
- Impôt sur les sociétés : 561 651 €, dont 176 150 € de rappels d'impôt suite au contrôle fiscal
- Crédit impôt recherche : - 100 073 €
- Crédit impôt apprentissage : - 3 728 €
- Réduction d'impôt mécénat : -7 708 €
Ce montant est enregistré en impôts à la clôture 2019.

4.5-ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE

Calculé sur la base d'un taux moyen d'imposition au cours de l'exercice à 25,83 % :

en€	Montant	Impôt
DIFFERENCES TEMPORAIRES		
- Amortissements dérogatoires	1 655 599	427 641
IMPOTS DIFFERES		
- Charges comptabilisées non déductibles fiscalement	77 113	19 918
- Provision indemnités de fin de carrière	3 030 389	782 749
- Provision pour perte de change	4725	1 220
	3 112 227	803 888

4.6- CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel au crédit d'un compte 64.

L'impact de la prise en compte du CICE sur les comptes est un produit de 113 666 euros.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, la société l'utilise notamment à travers des efforts d'investissements et de recrutement.

4.7- REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

en €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	980 266	355 351	624 915
Résultat exceptionnel	286 554	30 150	256 405
Participation des salariés			-
Impôt sociétés - contrôle fiscal		176 150	- 176 150
Crédits et réductions d'impôt		- 111 509	111 509
	1 266 820	450 142	816 679

4.8- MONTANT DES CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Néant.

4.9- SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la société sont inclus dans les comptes de la société TYCO ELECTRONICS HOLDING FRANCE, qui est par ailleurs intégrée dans les comptes de la société TYCO ELECTRONICS LTD(Suisse)

4.10- AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

La société bénéficie d'une lettre de confort de la société Tyco Electronics Group SA au profit de la société ENEDIS jusqu'au 1er janvier 2023.

4.11- AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Indemnité de fin de carrière :

La provision pour indemnité de fin de carrière est comptabilisée et s'établit à 3 030 389 euros après constatation d'une dotation de 202 645 euros. Cette provision est calculée selon la méthode actuarielle. Les principales hypothèses retenues pour la valorisation des indemnités sont les suivantes :

- rotation du personnel : le taux de rotation retenu s'étend de 19.01 % à zéro en fonction de l'âge correspondant de 15-22 à 60 ans.
- âge de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres, 64 ans pour les cadres.
- taux d'actualisation : 0.5%
- évolution des salaires : 3%
- espérance de vie : table de mortalité TH-TF 13-15

La dotation de 202 645 euros a été comptabilisée en charges d'exploitations.

4.12- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains	358 173		
	787 823		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	4 308 576		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	5 851 077		269 384
Install. techniques, matériel et outillage ind.	29 693 683		1 592 325
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	256 493		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 159 741		5 907
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 858 857		1 320 221
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 916 250		3 187 837
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 995		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 995		
TOTAL GENERAL	44 279 418		3 187 837

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains			48 949	309 224
			787 823	787 823
Constructions sur sol propre			21 153	4 287 423
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			4 934	6 115 528
Installations techn., matériel et outillages ind.			506 303	30 779 704
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			17 990	238 502
Matériel de bureau, informatique, mobilier			195 325	970 324
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 887 598	1	1 291 479	1 291 479
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 887 598	745 706	44 470 783	44 470 783
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 995	4 995
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			4 995	4 995
TOTAL GENERAL	1 887 598	794 655	44 785 002	44 785 002

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	356 490	777	48 949	308 317
Terrains	359 637	19 736		379 373
Constructions sur sol propre	4 178 564	10 695	21 153	4 168 106
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	4 514 702	244 224	4 934	4 753 992
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 228 192	1 886 071	476 077	25 638 187
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	239 687	8 458	17 990	230 155
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 090 410	73 559	195 325	968 644
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 611 191	2 242 743	715 479	36 138 456
TOTAL GENERAL	34 967 682	2 243 520	764 428	36 446 773

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.		316 595			449 578		-132 984
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau		2 681			2 894		-213
Embal récup.							
CORPOREL.		319 276			452 473		-133 197
Acquis. titre							
TOTAL		319 276			452 473		-133 197

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 788 795	319 276	452 473	1 655 599
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 788 795	319 276	452 473	1 655 599
Provisions pour litiges	49 304	333 238	49 304	333 238
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	1 015	4 725	1 015	4 725
Provisions pour pensions, obligations similaires	2 827 744	202 645		3 030 389
Provisions pour impôts	225 969		225 969	
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer	93 137		7 073	86 064
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	3 197 169	540 608	283 361	3 454 416
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	281 193	254 148		535 341
Dépréciations comptes clients	98 045		2 619	95 426
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	379 238	254 148	2 619	630 767
TOTAL GENERAL	5 365 202	1 114 032	738 452	5 740 782
Dotations et reprises d'exploitation		790 031	58 996	
Dotations et reprises financières		4 725	1 015	
Dotations et reprises exceptionnelles		319 276	678 442	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			4 995
Autres immobilisations financières	4 995		
Clients douteux ou litigieux	95 426	95 426	
Autres créances clients	7 193 743	7 193 743	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 991	6 991	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 557	6 557	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	288 875	288 875	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	7 960	7 960	
Etat, autres collectivités : créances diverses	29 713	29 713	
Groupe et associés	14 787 761	14 787 761	
Débiteurs divers	15 321	15 321	
Charges constatées d'avance	135 656	135 656	
TOTAL GENERAL	22 572 999	22 568 004	4 995

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 502 105	5 502 105		
Personnel et comptes rattachés	2 185 937	2 185 937		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 629 257	1 629 257		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	275 079	275 079		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	516 903	516 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 434	90 434		
Groupe et associés				
Autres dettes	114 684	114 684		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 557	2 557		
TOTAL GENERAL	10 316 955	10 316 955		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Nature des écarts	Actif Perte latente	Ecarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	4 725		4 725	3 414
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	4 725		4 725	3 414

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		23 562 493	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		23 562 493	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées		133 197	
Autres variations			
Résultat de l'exercice			816 679
		SOLDE	683 482
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			24 245 975

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 27/09/2019	Total 28/09/2018	%
Production vendue de biens	40 023 818	10 917 636	50 941 454	56 185 713	-9,33 %
Production vendue de services	9 270	7 421 958	7 431 228	8 616 519	-13,76 %

TOTAL	40 033 088	18 339 594	58 372 682	64 802 232	-9,92 %
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	----------------

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
TRANSFERTS DE CHARGES	18 232	
TRANSFERTS DE CHARGES SANS TVA	18 495	
AUTRES TRANSFERTS DE CHARGES	9 382	
REMBOURSEMENTS D ASSURANCES	9 869	
TRANSFERTS DE CHARGES DE PERSONNEL	75 978	
TRANSFERTS DE CHARGES DE PERSONNEL- AVANTAGES EN NATURE	85 154	
TOTAL	217 110	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	319 276	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS	7 807	
VNC DES IMMOBILISATIONS CEDEES	30 226	
PENALITES DE RETARD	35 420	
DONS	17 129	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	37 027	

TOTAL 446 885

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
REPRISE AUX AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	452 472	
REPRISE AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	225 969	
PRODUITS DE CESSION D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 000	

TOTAL 733 441

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	60	
Agents de maîtrise	16	
Employés / techniciens	75	
Ouvriers	126	
TOTAL	277	

Compte	Libellé	27/09/2019	28/09/2018	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408110	FRS FRANCE FACT NON PARVENUES	1 100 614,48	1 101 036,82	-422,34
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		1 100 614,48	1 101 036,82	-422,34
AUTRES DETTES				
41980000	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	114 529,52	56 294,52	58 235,00
TOTAL AUTRES DETTES		114 529,52	56 294,52	58 235,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428580	PROV PRIME VAC & OBJECT	43 386,83	36 077,06	7 309,77
428590	PROVISION CET+13EME MOIS	394 352,63	362 471,19	31 881,44
42859000	PROVISION PRIME 13E MOIS	562 225,27	560 127,37	2 097,90
428600	PROVISION BRUT C P	753 062,73	781 686,97	-28 624,24
428631	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	133 076,24	150 908,40	-17 832,16
428632	PROVISION RTT	244 735,20	248 946,03	-4 210,83
428650	PROVISION TEOA	41 454,37	21 042,59	20 411,78
42865000	PERCO		276,06	-276,06
43857000	PROV CS S/ PRIME	53 536,00	61 422,00	-7 886,00
438580	PROVIS CS S/PRIME VAC.+13EME MOIS	290 694,00	288 178,22	4 515,78
438600	PROVIS CHARGES C P	361 468,36	375 209,76	-13 740,42
438620	PROV CS/RTT	117 684,08	119 694,03	-2 009,95
438625	PROVIS CHAR SOCIALES S/CET	189 289,98	173 986,18	15 303,80
43864000	CHARGES / RSU/SO A PASSER EN PAIE		30 310,00	-30 310,00
43865000	PROVISION CHARGES /TEOA	8 290,87	4 208,52	4 082,35
44861100	PRECOMPTE A PAYER	2 086,45	2 158,10	-71,65
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 195 344,01	3 214 702,50	-19 358,49
TOTAL CHARGES A PAYER		4 410 488,01	4 372 033,84	38 454,17

Compte	Libellé	27/09/2019	28/09/2018	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486010	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	135 656,25	121 030,95	14 625,30
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		135 656,25	121 030,95	14 625,30
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48/00000	PRODUITS CONSTATES AVANCE	-2 557,00		-2 557,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-2 557,00		-2 557,00

Compte	Libellé	27/09/2019	28/09/2018	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41811000	CLIENTS FACT ETABLIR METROP	4 242,00	2 330,70	1 911,30
41812000	CLIENTS FACT ETABLIR EXPORT	362 057,07	1 905 024,95	-1 542 967,88
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		366 299,07	1 907 355,65	-1 541 056,58
AUTRES CREANCES				
40081000	R.R.R A OBTENIR & AVRS NON REC	15 321,36	986,57	14 334,79
43871000	INDEMN.JOURN.S.SLE EN ATTENTE	5 648,86	6 354,07	-705,21
438720	INDEMN.JOURN. PREVOYANCE	908,07	908,07	
448700	ETAT IMPOTS PRODUITS A RECEVOIR	29 713,00	317 591,88	-287 878,88
TOTAL AUTRES CREANCES		51 591,29	325 840,59	-274 249,30
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		417 890,36	2 233 196,24	-1 815 305,88